

DEMANDE CARTE D'IDENTITE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Mairie de Châteaulin 02 98 86 10 05

- LISTE DES PIECES A FOURNIR -

Première demande

- 1 photo d'identité (35/45 mm) récente (hauteur de la tête : 32 à 36 mm)
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance en original **de moins de 3 mois** (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile **de moins d'1 an**
- Livret de famille (pour les mineurs)

Renouvellement

- 1 photo d'identité (35/45 mm) récente (hauteur de la tête : 32 à 36 mm)
- L'ancienne carte d'identité
- 1 justificatif de domicile **de moins d' 1 an**

Perte ou Vol

- 1 photo d'identité
- 1 justificatif de domicile **de moins d'1 an**
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance en original **de moins de 3 mois** (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Timbre fiscaux : 25€

Plus de formulaire papier à remplir... vous pouvez compléter votre pré-demande de carte nationale d'identité en ligne sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Pensez à noter votre numéro de dossier, il vous sera demandé lors de votre rendez-vous en mairie. Si vous achetez des timbres dématérialisés, il est impératif de les imprimer afin de nous procurer le numéro du timbre, la date d'achat et la date de validité. Votre présence est indispensable... Merci pour votre compréhension

ENFANTS MINEURS – PIECES A FOURNIR

**La pièce d'identité de la personne accompagnant l'enfant mineur.
Pour les parents divorcés, fournir le jugement de divorce.
Présence des enfants indispensable lors de la remise du dossier.**